

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 1
Votants : 10

810

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 18 mai 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline
Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle
Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN
Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

534-DEVIS TRAVAUX LA CURE

Arrivée de monsieur LAROCHE Romain à 18h35

DEVIS TRAVAUX LA CURE

Après avoir étudié les devis présentés et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le devis de l'EURL PROUTEAU
(Remplacement de gouttières et ravalement façades et pignons) pour 6 235.00 € HT soit 7 482.00 € TTC
- Autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à ce marché.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 27 mai 2024

Certifié exécutoire le 27 mai 2024